

éditorial

Nos nouvelles activités paroissiales ont commencé timidement en octobre et novembre derniers. Les soirées-jeux avec les jeunes et le groupe de partage biblique et prières ont satisfait les participants, qui se sont demandé pourquoi de belles opportunités intéressent peu de gens.

Les verres de l'amitié ont connu un franc succès et ont rassemblé encore plus que d'habitude les paroissiens qui aiment bien échanger quelques nouvelles après le culte.

Lorsque les questionnaires ont été envoyés à toutes les familles de notre fichier paroissial, 8% ont répondu à nos questions et ont exprimé, en grande majorité, leur satisfaction des activités proposées par la paroisse et de la lettre paroissiale mais beaucoup (bien au de-là de ceux qui ont répondu) ont regretté leur éloignement, leurs obligations familiales ou leur manque de temps pour pouvoir assister aux différentes manifestations.

Certaines personnes proposent de nouvelles activités : échanges-partage, culte avec Sainte- Cène le samedi soir, soirées musicales, visite de lieux (exemple cité : mur païen en Alsace).

La fréquentation aux cultes se maintient plus ou moins bien, selon la période, selon la météo et représente environ 10 % du nombre de paroissiens inscrits sur le fichier paroissial (moyenne sur l'année) ; ce qui n'est pas négligeable mais on peut toujours faire mieux. Plusieurs de nos personnes âgées ne viennent plus : elles sont en maison de retraite, ou dans l'impossibilité de se déplacer, ou bien les enfants ne sont plus dans la région et elles n'osent pas demander de l'aide pour le transport.

Certains jeunes aimeraient sans doute venir un peu plus souvent mais ils ont déjà beaucoup d'activités extra-scolaires et pour certains, les parents ne sont pas disponibles pour les conduire.

Le mot d'ordre de cette année 2020, une confession de foi d'un père d'un enfant malade, nous interroge : « Je crois Seigneur, viens au secours de mon manque de foi », Marc 9/14-29. Les disciples ont essayé de chasser « l'esprit mauvais » qui fait souffrir l'enfant depuis longtemps, ou plutôt de guérir cet enfant qui, selon certains commentateurs, était en train de faire une grande crise d'épilepsie. Mais ils n'ont



pas été capables de le guérir « car cette espèce-là, rien ne peut la faire sortir, sauf la prière », disait Jésus à la fin du texte aux disciples.

Nous n'avons pas la capacité de vaincre ce manque de volonté pour assister aux activités paroissiales. Nous n'avons pas la capacité d'organiser notre temps afin que la prière en communauté et le recueillement aux cultes soient aussi importants que tout ce qui est précieux à nos yeux. Nous sommes attachés à l'Église, à notre paroisse, mais nous n'avons pas le temps ou ne ressentons pas l'envie d'animer, de fréquenter cette communauté paroissiale ou simplement de venir « nous reposer » pendant les temps du culte, parce qu'il y a toujours une raison plus valable et plausible qui nous empêche de le faire. Et si nous nous laissons toucher en ce début d'année pour ne plus compter sur ce que nous sommes capables de faire, mais sur ce que Dieu peut faire à travers nous ? Et si nous essayons d'être l'écoute de ce Dieu qui nous encourage à nous décentrer de notre propre volonté pour accueillir ce qu'il nous propose ?

Prions donc :

« Seigneur, tu as les paroles de vie éternelle ! Dispose mon cœur pour qu'il reçoive ce que tu veux lui dire. Je suis à ton écoute, je ne cherche pas de brillants concepts ni de beaux sentiments, je veux simplement laisser ta Parole me dire ce que tu veux. Viens Seigneur au secours de mon manque de foi ». Amen.

Belle année à vous, qu'elle soit pleinement bénie !

Hanitra RATSIMANAMPOKA, Pasteur

Dans notre paroisse

SOMMAIRE

- p. 2 Dans notre paroisse
- p. 3 Les événements passés
- p. 4 Présentation des comptes de l'année 2018
- p. 5 Plan des activités paroissiales
- p. 6-7 Décision de l'Uépal sur la bénédiction du mariage pour le couple de même sexe
- p. 8 Art - L'archange Michel

Informations

NOS JOIES ET NOS PEINES

Nous avons célébré la bénédiction du mariage de Prisca SALOME et Mikaël MEZY le 27 décembre 2019, animée par la chorale Gospel. Nous nous réjouissons avec eux et leur souhaitons beaucoup de joie.

Le culte de remise à Dieu a été célébré le :

- 8 octobre 2019 pour Marthe Jeanne PAPINI, née KLEINDIENST, décédée le 4 octobre à l'âge de 94 ans ;
- 16 octobre 2019 pour Irène Jacqueline MC INTOSH, née GUNTHER, décédée le 10 octobre à l'âge de 87 ans ;
- 18 octobre 2019 pour Patricia Solange KOEPEL, née BUFFONI, décédée le 12 octobre à l'âge de 58 ans ;
- 19 octobre 2019 pour Jacques STOETZEL, décédé le 16 octobre à l'âge de 93 ans.

Nous sommes de tout coeur avec les familles et prions pour que paix et consolation soient en eux.

OFFRANDES

Vous étiez nombreux à contribuer aux différentes dépenses liées au fonctionnement de notre paroisse (frais d'entretien, travaux, charges, ...) en nous envoyant votre enveloppe d'offrande en fin d'année 2019. Nous sommes très reconnaissants de votre générosité et vous en remercions vivement.

KERMESSE PAROISSIALE

Nous remercions vivement tous ceux qui ont été généreux par leurs dons et toutes les personnes bénévoles, qui ont contribué ainsi à la réussite de notre fête paroissiale. Vous vous êtes manifesté par votre présence, par les belles œuvres de vos mains pour agrémenter magnifiquement la vente, par votre temps et votre énergie et être au service de l'Église et de Dieu.

GRUPE DE PARTAGE BIBLIQUE ET PRIÈRE

Si vous souhaitez recevoir à domicile ce groupe itinérant un deuxième mardi du mois (à partir du mois de mars), merci de le faire savoir aux pasteurs et/ou conseillers.



LETTRE PAROISSIALE

Merci de bien vouloir payer votre contribution aux frais d'envoi de la lettre paroissiale bimestrielle. Les frais des timbres augmentent chaque année et nous recevons peu de retour, nous demandons 13 € et si vous aimeriez parrainer d'autres familles, nous vous en remercions par avance.

« Que chacun donne comme il l'a résolu en son coeur, sans tristesse, ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie », 2 Cor 9/7.

GOÛTER DES SÉNIORS (plus de 65 ans) DU 11 JANVIER 2020

Vous êtes intéressé(e) par cet après-midi convivial ?
Merci de vous inscrire (ci-dessous) ou téléphoner avant le 6 janvier pour notre organisation.

----->

Talon d'inscription

NOM et Prénom

Nombre de personnes (*seul(e) ou en couple*) :

Adresse :

.....

Téléphone :

Besoin de chauffeur pour venir vous chercher :

Oui Non (*cocher la bonne réponse*)

Peut chercher personnes (*nombre de places que vous proposez*).

c'était hier



Kermesse paroissiale



Culte commun



Kermesse paroissiale



Culte de la Réformation



Kermesse paroissiale



**15/11/2019 *Conférence
avec M. Rognon***

***Verre de
l'amitié***



26/10/2019 *Culte - journée UEPAL*

Présentation des comptes de l'année 2018

L'année 2018, après l'année LUTHER et ses célébrations, marque un léger recul des offrandes, casuels et dons de 4 %, soit 23 163€, mais néanmoins supérieur de 7 % à la moyenne des 3 dernières années précédentes, confirmant ainsi l'attachement des paroissiens à notre communauté luthérienne de Metz et à sa Pasteure. Les produits des fêtes et rencontres en diminution de 10 %, en relation avec l'année LUTHER 2017. Une subvention de 4 893€ nous a été attribuée par la Fondation du Protestantisme pour remplacer les marches d'entrée de l'Église.

Détail des principales rubriques :			
	2017	2018	ÉCARTS
Ressources/Recettes	46 513	51 345	+ 4832 €
Dépenses/Charges	42 263	43 652	+ 1389 €
Excédent	4 250	7 693	+ 3443 €
Offrandes/casuels	8 411	5 618	- 2793
Dons	15 717	17 545	+ 1828
Fêtes/rencontres	9 429	8 443	- 986
Produits locations nettes	6 929	8 289	+ 1360
Bulletin paroissial	738	689	- 49
Subvention Fondation	4 893		
Indemnité logement	4 018	4 018	

Détail des charges			
	2017	2018	ÉCARTS
Entretien des bâtiments	8 335	13 398	+ 5063

-> Les dépenses sont principalement des réparations nécessaires dans le domaine électrique (vétusté), métallerie et élagage dans le jardin du presbytère.

Activités paroissiales	21 269	16 980	- 4289
------------------------	--------	--------	--------

-> Ce poste comprend l'achat de fournitures pour les ventes et activités, l'édition du bulletin paroissial, organe essentiel de notre communication extérieure de la vie paroissiale et appréciée, auquel s'ajoute déjà notre site internet. Les déplacements du Pasteur, les sorties annuelles et pour les jeunes, taxe foncière et assurances, la réédition de la carte postale du magnifique vitrail de l'Ascension.

Reversement de solidarité	12 659	13 274	
---------------------------	--------	--------	--

-> Participation de la paroisse à la solidarité UEPAL, missions, offrandes ponctuelles

Auguste KEISER, trésorier

PRIÈRE

Bénis Seigneur ceux qui comprennent mon pas hésitant et ma main tremblante
Bénis ceux qui savent qu'aujourd'hui, mes oreilles vont peiner pour entendre
Bénis ceux qui paraissent accepter ma vue basse et mon esprit ralenti
Bénis ceux qui détournent les yeux s'ils m'arrivent de renverser mon café le matin
Bénis ceux qui ne disent jamais : « c'est la seconde fois de la journée que vous racontez cette histoire »
Bénis ceux qui ont le don de me faire évoquer les jours heureux d'autrefois
Bénis ceux qui font de moi un être aimé, respecté et non pas abandonné
Bénis ceux qui devinent que je ne sais plus comment trouver la force de porter ma croix
Bénis ceux qui adoucissent par leur amour les jours qui me restent à vivre ... Amen.

Écrite par Esther Mary Walker, tirée du livre des 365 prières, p. 374, Olivétan.

Plan des cultes et activités paroissiales

PLAN DES CULTES

Dimanche	05/01/20	Culte commun de la région messine Pas de culte à la rue Mazelle	10h au Temple de Montigny avec Ste-Cène et Galette des Rois
Dimanche	12/01/20	Le baptême de Jésus	10h
Dimanche	19/01/20	Culte de la semaine de prière pour l'unité des Chrétiens avec la paroisse catholique Saint-Maximin (pas de culte chez nous)	10h à Saint-Maximin avec la chorale suivi du verre de l'amitié
Dimanche	26/01/20	Le sauveur des nations	10h avec le pasteur André BIRMELE
Dimanche	02/02/20	Transfiguration	10h avec Sainte-Cène
Samedi	08/02/20	Culte autrement avec la JEC Jeunesse Étudiante Chrétienne	18h30
Dimanche	09/02/20	Mérite et grâce	10h
Dimanche	16/02/20	Les différents terrains	10h
Dimanche	23/02/20	En route vers la Croix	10h

PLAN DES ACTIVITÉS PAROISSIALES

Mardi	07/01/20	Vin chaud offert à toutes les personnes bénévoles	20h à la salle paroissiale
Samedi	11/01/20	Atelier Gospel (à confirmer)	9h-12h à la salle paroissiale
Samedi	11/01/20	Goûter des Séniors (plus de 65 ans)	14h30 à la salle paroissiale
Dimanche	12/01/20	Séance de KT	12h-16h à la salle paroissiale de Montigny
Mardi	14/01/20	Partage biblique et prière chez Gertrude HOBLER	14h-16h au 49, rue des grandes portions à Peltre
Vendredi	17/01/20	Soirée-jeux de société	19h-22h
Samedi	18/01/20	Stage Gospel avec le pasteur F. SETODZO (à confirmer)	9h30-12h30 à Saint-Avoid
Mardi	28/01/20	Café paroissial avec Diane KOELBERT	14h30 à la salle paroissiale
Samedi	08/02/20	Atelier Gospel (à confirmer)	09h-12h à la salle paroissiale
Dimanche	09/02/20	Séance-KT	12h-16h à la salle paroissiale du Temple Neuf
Lundi	10/02/20	Partage biblique et prière chez M. et M^{me} DEMELAS	14h-16h au 20, rue du printemps Marange-Silvange
Samedi	22/02/20	Stage Gospel avec le pasteur F. SETODZO (à confirmer)	9h30-12h30 à Saint-Avoid
Mardi	25/02/20	Café paroissial avec le pasteur baptiste Joëlle RAZANAJOHARY-SUTTER	14h30 à la salle paroissiale
Vendredi	28/02/20	Soirée-jeux de société	19h-22h

UEPAL : bénédiction d'un couple à l'occasion de son mariage



Pour nos paroissiens qui n'ont pas accès à internet, voici la décision prise par l'Assemblée de l'Union lors de sa réunion du 16 novembre 2019.

Pour les autres, cf article complet sur www.uepal.fr

1. LA BÉNÉDICTION D'UN COUPLE À L'OCCASION DE SON MARIAGE

1. 1.1. Le mariage d'un couple est célébré à la mairie ; il entraîne des liens juridiques entre les deux personnes et également des droits et des devoirs, notamment ceux indiqués dans les articles 212 à 215 du code civil.

2. 1.2. La conception protestante du couple conjugal se fonde sur une alliance entre deux personnes à l'image de l'alliance entre Dieu et l'être humain et non pas sur une nécessité naturelle de reproduction. Nos lectures bibliques sont diverses et en tension et reflètent la distance historique et culturelle avec la Bible. La Bible ne parle pas explicitement d'institution du mariage ou de bénédiction religieuse du couple. Elle s'intéresse à la vie du couple, à l'amour de Dieu qui inspire l'amour conjugal et au lien du couple à l'image du lien-alliance de Dieu avec l'humain.

3. 1.3. Cette conception de l'alliance est éclairée par toutes les anthropologies bibliques, notamment celle de la différenciation qui s'exprime dans la différence sexuée. Ces diverses lectures anthropologiques et herméneutiques bibliques sont un enjeu de ce débat et des débats à venir en UEPAL. Elles sont appelées à coexister en fraternité et en communion.

4. 1.4. La conception protestante du couple conjugal est celle d'une alliance au sens d'un contrat entre deux personnes sur la base d'un projet de vie commun. Elle n'est pas celle d'un sacrement. Tout contrat humain peut être rompu ; en cas de divorce l'Église prend en compte cette séparation et l'accompagne. Une nouvelle relation conjugale pourra bénéficier d'une bénédiction religieuse.

1.5. L'Église parle donc d'une alliance entre deux personnes qui prennent des engagements, expression de leur amour :

1.5.a. L'engagement du respect exprimant la prise en compte de l'altérité ; recevoir l'autre personne dans ce qu'elle est fondamentalement différente de moi ; il s'agit ici de l'altérité dans toutes les dimensions de l'existence : affective, culturelle, sexuée, familiale, professionnelle, spirituelle...

1.5.b. l'engagement d'une relation entière se traduisant par la responsabilité de l'un envers l'autre ; le couple prend en compte toutes les dimensions de la vie conjugale : la fidélité à la parole donnée, le soutien moral, l'assistance matérielle, le respect de la personne, la durée. Le couple a un avenir et un devenir dans le temps.

1.5.c. L'engagement au-delà de la relation à deux énonçant la responsabilité sociétale ; le couple reconnu par la société a un rôle social, il sera partie prenante, engagé dans la construction d'une société solidaire et fraternelle, notamment entre les générations ;

1.5.d. L'engagement spirituel s'exprimant par l'ouverture à Dieu ; le couple s'ouvre à la dimension spirituelle et cherche sens et orientation dans la foi chrétienne et la vie communautaire.

1.6 La bénédiction à l'occasion d'un mariage est une parole et un geste qui proclament la grâce de Dieu et qui attestent de sa présence à cette étape de la vie du couple. La bénédiction religieuse n'est ni une obligation ni un droit.

2. L'UEPAL, ET LA BÉNÉDICTION DES COUPLES MARIÉS DE MÊME SEXE

2. 1. Suite à l'Assemblée de l'Union de juin 2014 qui demandait de poursuivre la réflexion, l'Assemblée de l'Union de novembre 2019 rappelle que :

2.1.a. Nous nous reconnaissons sœurs et frères en Christ dans l'écoute de la Parole de Dieu et la célébration des sacrements ;

2.1.b. Cette communion en Christ est un espace où, en Église et en société, se vivent différentes convictions et pratiques de la foi ;

2.1.c. L'unité de l'Église est un don de Dieu donné en Christ. Elle se vit humblement dans la réflexion, la prière commune et par la diversité. L'unité n'est pas remise en cause par une divergence d'opinions relative aux questions éthiques et sociétales, sauf dans des cas extrêmes (renvoi note 11).

2.1.d. La décision de bénir des couples mariés de même sexe relève des adiaphora (éléments non essentiels de la foi chrétienne) et non du status confessionis (éléments essentiels de la foi chrétienne). Elle n'est donc pas une question fondamentale qui remet en cause notre confession de l'Évangile de Jésus-Christ. Cette affirmation est un défi pour la communion avec des frères et sœurs qui ne partagent pas cette compréhension.

2.1.e. La diversité de l'Église se vit aussi dans le domaine de la bénédiction d'un couple marié de même

sexe : coexistent dans l'UEPAL des personnes et des lieux pour lesquels la bénédiction d'un couple marié de même sexe n'est pas envisageable, et des personnes et des lieux où cette bénédiction est envisageable. Cette diversité est une opportunité de cultiver notre communion, une occasion d'approfondir la conception protestante du couple et un espace pour vivre la culture protestante du débat.

L'UEPAL, DÉCISIONS, POSITIONNEMENTS, COMMUNION

1. Signataires de la Concorde de Leuenberg, les deux Églises Protestantes d'Alsace et de Moselle sont réunies au sein de l'UEPAL, et proclament « ainsi leur pleine communion ». L'Union a pour objet de « conduire des actions communes » et de « resserrer les liens » entre ces Églises.
2. Dans ces domaines théologiques, spirituels, culturels, la diversité des pratiques, des anticipations, des innovations, des orientations n'est pas seulement entre les deux Églises fondatrices mais aussi entre des lieux, des personnes d'âges différents, entre protestants "historiques" et nouveaux protestants, entre paroisses rurales et paroisses citadines, entre courants théologiques... Ces différences sont vécues dans la communion et selon la Concorde de Leuenberg : les différences ne sont pas séparatrices.
3. Cet espace nécessaire de débats, d'écoute, de questionnements entre, d'un côté, les expérimentations et pratiques locales et, d'un autre côté, la prise en compte et les reprises régionales, entre la théologie et la pratique pastorale d'une part et la réflexion et la régulation institutionnelle d'autre part, entre les engagements et les témoignages en paroisse et la communion en Union... cet espace constitue l'Église dans sa dimension géographique et temporelle.
4. Cette réflexion autour d'une question théologique montre la nécessité de débattre des attributions en UEPAL. Le conseil plénier a mandaté un groupe de travail pour proposer une clarification de ce qui, en UEPAL, relève de décision, de positionnement ou d'orientations.

Plus de détails sur :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006136117&cidTexte=LEGITEXT000006070721&dateTexte=20060701>
- <http://www.cours-de-droit.net/les-devoirs-mutuels-des-epoux-respect-fidelite-assistance-a127298242>
- <https://www.theovie.org/Vivre-et-agir-dans-la-foi/Couples-parents-familles/Vivre-avec-l-autre-different>
- <https://www.leuenberg.eu>
- <http://andregounelle.fr/eglise/eglises-unies-ou-eglise-unique.php>

BLAGUE

Il y a quelques jours, alors que je quittais une réunion Tupperware, j'ai réalisé que je n'avais pas mes clés d'auto. Je me suis mise à les chercher. Elles n'étaient ni dans mes poches ni dans mon sac à main. Une recherche rapide dans le local de réunion n'a rien révélé. Soudain, j'ai réalisé que je devais les avoir laissées dans la voiture. Frénétiquement, je me dirigeai vers le stationnement. Mon mari m'a grondée plusieurs fois par le passé d'avoir laissé mes clés sur le contact.

Ma théorie est que le contact est le meilleur endroit pour ne pas les perdre. Sa théorie est que la voiture est plus facile à voler.

Comme je me dirigeais vers le stationnement, j'en suis venue à une conclusion terrifiante. Sa théorie était juste, le stationnement était vide. J'ai immédiatement appelé la police. Je leur ai donné ma position, ai avoué que j'avais laissé mes clés dans la voiture et qu'elle avait été volée. Puis j'ai fait l'appel le plus difficile de tous : « Chéri » ai-je balbutié - je l'appelle toujours « chéri » dans ces moments-là - « J'ai laissé mes clés dans la voiture et elle a été volée ».

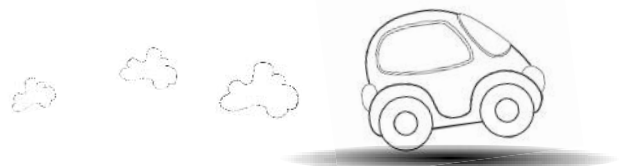
Il y eut une période de silence. Je pensais que l'appel avait été coupé, mais ensuite j'ai entendu sa voix. Il aboya : « C'est moi qui t'ai conduite ce matin à ta réunion ! ».

Maintenant, c'était à mon tour de me taire. Embarrassée, j'ai dit : « Eh bien, viens me chercher ».

Il rétorqua : « J'étais en route pour le faire, mais je vais être retardé ».

« Pourquoi ? » demandai-je.

« Parce que je viens d'être arrêté par la police... et que tu dois maintenant les convaincre que je n'ai pas volé notre voiture !!! Et prouver mon identité... parce que j'ai oublié mes papiers chez nous !... ».



L'Archange Michel versus l'Archange Michel



À ma gauche, l'Archange Michel (détail d'un retable de quinze panneaux peint par le flamand Rogier VAN DER WEYDEN entre 1443 et 1452 pour l'Hôtel-Dieu de Beaune sur commande du chancelier de l'État bourguignon. Le retable représente le Jugement Dernier).

À ma droite, l'Archange Michel (détail du grand portail ouest de la cathédrale de Metz créé en 1903 par Paul TORNOW et Auguste DUJARDIN et inauguré par Guillaume II. Ce portail de style néo-gothique, inspiré de l'école champenoise, comprend notamment un Jugement Dernier).



Dans les deux cas, avant de remplir son rôle d'archange psychopompe en escortant les âmes vers l'au-delà, Michel procède à leur pesée.

On peut certes s'interroger sur la méthode employée qui consiste à « mettre en compétition » deux âmes posées sur chaque plateau d'une balance pour gagner le paradis ou l'enfer. Mais il faut considérer qu'elle est symbolique sauf à imaginer que le nombre d'élus est égal au nombre de déçus.

Pour les deux œuvres, ce jugement de la balance suit immédiatement la résurrection des morts et précède, pour les uns et les autres, le cheminement vers leur destin ultime, le Paradis ou les tourments de l'Enfer.

Il y a cependant une différence étonnante entre les deux œuvres et elle ne concerne pas la technique empruntée (sculpture ou peinture) ni l'esthétique. Pour la découvrir, il est nécessaire de s'intéresser aux plateaux tenus par les deux Archanges. À Beaune, c'est le plus léger (on le voit qui prie) qui gagnera le Paradis. L'autre descend déjà tout doucement vers les entrailles de la terre et se frappe la poitrine.

Ici, le plus léger est donc probablement celui qui a le moins de péchés à porter.

À Metz, c'est le plus lourd, symbolisé par l'Agneau, qui est du bon côté, à qui Saint-Pierre ouvrira les portes du Paradis et qui y sera accueilli par Abraham. Sur l'autre plateau, une tête disgracieuse rejoindra les autres damnés qui seront poussés dans une gueule de monstre.

Ici, le plus lourd est probablement celui qui a accompli le plus grand nombre de bonnes actions.

J'ignore quelle est l'explication de ces modes opératoires différents pour un objectif recherché identique ; un lecteur pourra certainement nous en apprendre plus sur le sujet.

Il faut cependant noter que beaucoup de religions évoquent cette pesée des âmes et, en conclusion, nous citerons les Égyptiens qui avaient très clairement opté pour la légèreté. C'est le cœur qui était pesé et il ne doit pas être plus lourd que la plume d'autruche qui se trouve sur l'autre plateau.

Au final, quelle que soit la méthode retenue, il nous faut bien retenir que ce sont les justes qui seront récompensés. Ni à Beaune, ni à Metz, ni chez les Égyptiens, on n'imagine l'inverse.



Paroisse luthérienne de Metz

Pasteur : Hanitra RATSIMANAMPOKA

41 rue Mazelle 57000 METZ

www.paroisse-lutherienne-metz.fr

☎ 03 87 74 06 38

✉ paroisselutheriennemetz@orange.fr

Conseillers presbytéraux

Mme DEMELAS ☎ 03 87 51 53 41 M. MEYER ☎ 03 55 80 43 67

